

Décision

Générale

colonial

Décision n° 204 Licenciements,

n° 204

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

4 juin 1913

Numéro JO

n° 200 du 30/06/1913

Date du numéro

30 juin 1913

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 4 juin 1913. et pour compter du 4° juin 1913. les gardes Ahmed Ali. matricule 427, et Adam Djama. matricule 267 sont licenciés.